

À : Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes

Objet : Étude sur la traite des personnes au Canada

De : Professeure Kamala Kempadoo, Université York

Date : 19 avril 2023

J'ai appris qu'une motion avait été déposée à la Chambre des communes afin d'entreprendre une nouvelle étude sur la traite des personnes au Canada. En tant que femme noire, migrante et féministe et en tant que professeure et chercheuse dans le domaine du travail du sexe et de la lutte contre la traite des personnes, j'ai été surprise par cette motion.

Les conditions, les causes et les problèmes de la traite des personnes sont établis depuis longtemps au Canada et à l'échelle mondiale. Les recherches montrent clairement que, dans la plupart des cas, les mesures juridiques ou stratégiques sont néfastes plutôt qu'utiles pour les travailleurs du sexe, les travailleurs migrants ainsi que pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre racisées et autochtones. Par exemple, le fait d'amalgamer le travail du sexe, la traite de personnes et l'exploitation mène à des politiques et à des mesures de lutte contre la traite qui augmentent la vulnérabilité des travailleurs du sexe à la violence, à l'isolement et à la marginalisation. En outre, les forces de police, les fournisseurs de services de santé et de services sociaux ainsi que les fournisseurs de services à la clientèle emploient des outils de « détection » de la traite qui assimilent les signes de traite aux signes de stigmatisation et le statut d'immigrant illégal au travail du sexe. Par conséquent, les travailleurs du sexe migrants s'isolent de ces services pour éviter des questions et des divulgations importunes, voire préjudiciables. Il est également manifeste que les fonds accrus consacrés aux études sur la traite des personnes ainsi qu'aux programmes et aux mesures de lutte ont donné lieu à davantage de services policiers et de programmes axés sur la sortie, qui isolent encore plus les travailleurs du sexe, les travailleurs migrants et les travailleurs du sexe migrants, sans répondre à leurs besoins. *En d'autres termes, les « dommages collatéraux » qui découlent des politiques et des mesures de lutte contre la traite sont bien réels et nuisent aux personnes vulnérables.*

Vous trouverez [ici](#) un mémoire intitulé *Challenging Trafficking in Canada*. Publié par l'Université York en 2017, il passe en revue les principales études sur le Canada et recense ce que nous savions à l'époque sur la traite des personnes. De nombreuses autres études ont été réalisées depuis, et les connaissances présentées dans le mémoire ont été approfondies.

Plutôt que de refaire la même chose et de gaspiller des fonds dans une autre étude, le Comité ferait bien d'examiner les renseignements et les

recommandations qui se trouvent dans les multiples études auxquelles il a accès. Il ferait bien aussi de consulter des travailleurs du sexe, des travailleurs migrants ainsi que des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre racisées et autochtones afin de mieux orienter le soutien dont ils ont besoin pour combattre les préjugés auxquels ils font face de nos jours. Après tout, il s'agit des gens qui doivent composer avec les effets des mesures de lutte contre le trafic de personnes, et leurs besoins devraient être pris en considération dans les futures initiatives en matière de politique, d'application de la loi et de travail social.

Le Comité aurait aussi tout intérêt à tenir compte des recommandations qui suivent.

1. Éliminer les lois et les règlements en droit criminel et en droit de l'immigration ainsi que les règlements municipaux qui visent le travail et les travailleurs du sexe.

2. Accorder immédiatement le statut d'immigrant permanent à tous au Canada, sans exception, et offrir à tous un accès sans crainte aux services.

3. Réorienter les initiatives de financement de manière à ce qu'elles ne soient plus subordonnées aux cadres de « lutte contre la traite de personnes », notamment reconnaître que le travail du sexe constitue un travail.

4. Investir dans des initiatives communautaires dirigées par des travailleurs du sexe, en particulier des groupes dirigés par des travailleurs du sexe autochtones, noirs et migrants.

Kamala Kempadoo est professeure émérite au Département de sciences sociales de l'Université York à Toronto, au Canada. Entre autres domaines de spécialité, mentionnons les travailleurs du sexe et les études essentielles sur les mesures de lutte contre la traite des personnes, le féminisme antillais, noir et transnational ainsi que la pensée radicale noire. Elle a publié de nombreux écrits sur le commerce du sexe dans les Caraïbes et les discours anti-traite de personnes à l'échelle mondiale, notamment : *Global Sex Workers: Rights, Resistance and Redefinition* (Routledge, 1998) et *Trafficking and Prostitution Reconsidered: New Perspectives on Migration, Sex Work, and Human Rights* (Paradigm, 2005 et 2012). Récemment, elle a dirigé, en collaboration avec Elena Shih, l'ouvrage *White Supremacy, Racism and the Coloniality of Anti-Trafficking* (Routledge, 2022). En 2017 et en 2018, respectivement, elle a reçu le prix contribution scientifique remarquable de la Society for the Scientific Study of Sexuality et un prix pour l'ensemble de ses réalisations de la Caribbean Studies Association.

Référence

K. Kempadoo, N. McFayden, P. Pilon, A. Sterling et A. MacKenzie, [Policy brief : Challenging trafficking in Canada](#), Toronto, Centre for Feminist Research, Université York, 2017.